

PROCÈS-VERBAL

LE 14 SEPTEMBRE 2021

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 14 septembre 2021, suivant les avis requis par la loi. Cette réunion est télévisée en direct sur la page Facebook municipale.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Renaud Ouellette
Jean Maurice Gagnon
Jean Réal Michaud

Annie Deschênes
David Raines
Jocelyn "Joe" Themens

ainsi que le directeur général /greffier, Peter Michaud, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Renaud Ouellette/Annie Deschênes,

2021-049 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Joe Themens/Jean Réal Michaud,

2021-050 Que le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2021, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville reçues depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

Jean Maurice Gagnon/Renaud Ouellette,

2021-051 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

TRAVAUX PUBLICS

Le conseiller Gagnon ira visiter les installations du service dans les prochaines semaines puisque c'est son nouveau comité.

Mécanicien – embauche

Jean Maurice Gagnon /Annie Deschênes,

- 2021-52 **Que Jody Russell soit embauché au poste de mécanicien au service des travaux publics au salaire et bénéfices selon l'entente collective entre le local 886 et la Ville de Grand-Sault. Adopté**

Directeur des travaux publics – démission

Jean Maurice Gagnon/Renaud Ouellette,

- 2021-053 **Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte la démission de Daniel Laforge du poste de directeur des travaux publics en date du 1^{er} septembre 2021. Adopté**

COMMUNICATION

Beaucoup de travail a été fait avec l'administration sur la communication. Des stratégies seront développées et la population est invitée à donner des suggestions pour amélioration.

ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES

Comité consultatif d'urbanisme – nomination

Joe Themens/Jean Réal Michaud,

- 2021-054 **Que Michèle Gagnon soit nommée pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme pour un terme de trois ans. Adopté**

Jamie Maurice Michaud et Gestion Ouellette Ltée. – modification zonage et plan municipal

Joe Themens/David Raines,

- 2021-055 **Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page Facebook en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de changer l'utilisation future du sol de deux parcelles ayant les NID 35369750 et 35369834. La première parcelle est une partie la propriété de Gestion Ouellette Ltée., et la deuxième est la propriété de Jamie Maurice Michaud. Les deux parcelles sont situées sur la rue McCormick à Grand-Sault, NB.**

Aux fins du plan municipal, l'utilisation future du sol est changée de la façon suivante :

- **Modifier l'utilisation futur du sol d'une parcelle de terrain portant le NID 35369750, de Résidentiel à Commercial.**
- **Modifier l'utilisation futur du sol de la parcelle portant le NID 35369834, de Commercial à Résidentiel.**

Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 12 octobre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*. Adopté

Hermel et Tina Michaud – modification de zonage et plan municipal

Joe Themens/Jean Réal Michaud,

2021-056 Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page Facebook en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de changer l'utilisation future du sol d'une partie de la propriété portant le NID 65229122, appartenant Hermel et Tina Michaud et située au 74 rue Harrison à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante :

- **Modifier l'utilisation future du sol d'une partie du terrain portant le NID 65229122 de Commercial à Résidentiel**

Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 12 octobre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*. Adopté

J. D. Irving – modification de zonage et de plan municipal

Joe Themens / David Raines,

2021-057 Que le Conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page Facebook en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de changer l'utilisation future du sol de la propriété portant le NID 35323591, appartenant J D Irving Limited et située au 88 rue Powers à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante :

- **Modifier l'utilisation future du sol du terrain portant le NID 35323591 de Commercial à Industriel.**

Que le Conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 12 octobre 2021 à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du greffier dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme, 2017, Chapitre 19*. Adopté

RESSOURCES HUMAINES

Politique d'achat – agent

Annie Deschênes/ Jean Maurice Gagnon,

2021-058 que la modification no. 8 de la politique d'achat (2004-02 R4)soit adoptée afin de nommer Danny Rossignol comme agent. Adopté

INFRASTRUCTURES MAJEURES

La construction de la caserne avance bien et le béton devrait être terminé dans les prochaines semaines. Le conseil offre ses sympathies à la famille de Brent White qui est décédé. Il était le surintendant de la construction de la caserne.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre a reçu un octroi sous un programme fédéral pour leur projet de cartes cadeaux. Des ateliers stratégiques sont prévus la semaine prochaine. Le nouveau bureau de la Chambre de commerce sera situé chemin Portage. Le gala aura lieu le 21 octobre au club d'âge d'or.

INCENDIES

Tel que mentionné par le maire adjoint, la construction de la caserne avance bien. Des délais à recevoir certains matériaux de construction sont prévus.

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Le tournoi de golf de la Chambre de commerce le 20 août dernier a été un succès exceptionnel. La construction du parc pour planches à roulettes s'est terminée le 21 août. On demande la patience des gens puisque l'aménagement paysager n'est pas terminé et le site demeure un chantier de construction. SVP respecter les enseignes.

Le centre Malobiannah et le terrain de camping sont fermés. Un total de 16 769 visiteurs se sont enregistrés au centre, une augmentation de 2020 mais moins qu'en 2019.

Les enregistrements pour les sports d'hiver ont débuté hier au CEPSC. Le 18 septembre, Gérald Thériault sera admis au temple de la renommée sportive de Grand-Sault.

Golf – conseil d'administration

Joe Themens/Jean Réal Michaud,

2021-059 Que Mathieu Bourgoin soit nommé pour siéger au bureau de direction du club de golf de Grand-Sault. Adopté

POLICE

On planifie des améliorations au système de radios afin de s'agencer avec d'autres organismes provinciaux tel le 911.

La force policière demande que les conducteurs respectent les autobus scolaires.

David Roy – embauche

Jean Réal Michaud/Joe Themens,

2021-060 Que le conseil municipal de Grand-Sault appointe David Roy comme policier occasionnel pour la force policière de Grand-Sault selon le paragraphe 11 de la Loi sur la police avec période de probation et bénéfices selon l'entente collective entre la Ville de Grand-Sault et l'Association des policiers de Grand-Sault. Adopté

Gabrielle Landry-Morneault – démission

Jean Réal Michaud/David Raines,

2021-061 Que le conseil municipal de Grand-Sault accepte la démission de Gabrielle Landry-Morneault du poste de constable pour la force policière de Grand-Sault en date du 20 août 2021. Adopté

Mlle Landry-Morneault nous a quitté pour un emploi à temps plein avec la Sûreté du Québec.

FINANCES

Le maire explique le processus d'emprunt avec la province.
Les travaux avancent bien à la caserne et sur Broadway. Il faut maintenant payer.
On débutera l'aperçu de l'année 2021 en octobre.

Demande de financement (caserne et Broadway)

Renaud Ouellette/Annie Deschênes,

2021-062 **Qu'il soit résolu que le greffier, trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité de Grand-Sault une débenture pour la somme en capital de 1 407 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité de Grand-Sault accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ladite débenture. Adopté**

AFFAIRES COMMENCÉES

Marina

Les membres du conseil ont reçu beaucoup de commentaires à la suite de la réunion extraordinaire concernant la marina. Tel que promis, un comité sera mis en place pour voir au futur de la propriété.

AUTRES – interventions du conseil, du public et des médias

- intervention du conseil

Le maire adjoint rapport une tournée des attraits touristiques avec les « trotteuses ». Un vidéo de la visite sera disponible en 2022. Il mentionne que notre région a beaucoup à offrir malgré sa petite population.

- intervention du public

Chevaliers de Colomb

Guy Cyr : M. Cyr explique sa frustration concernant le terrain qui a été loué à un propriétaire avoisinant. Il est d'avis que les Chevaliers ont perdu quatre stationnements qui facilitaient l'accès pour les gens plus âgés. Il demande que ce soit réglé.

Le maire assure que le conseil n'en veut pas aux Chevaliers et donne un bref historique du terrain en question et de la demande reçue du voisin. Le maire a rencontré cette personne qui détient un bail en bonne et due forme pour lui proposer une entente qui pourrait satisfaire toutes les parties. On attend sa réponse. Entre-temps, le maire demande de ne pas publier d'autres communiqués à ce sujet pour ne pas entraver les négociations.

Jerry Morin : M. Morin raconte l'historique du bâtiment et trouve triste le manque de communication. Ils ont besoin de ce stationnement.

Martin Bérubé : Ce dossier n'est pas réglé depuis quatre mois. Il demande que ce soit réglé.

Le maire remercie les Chevaliers pour leur service communautaire et rassure qu'ils ont l'appui entier du conseil.

David Côté

Il questionne une modification de zonage qui a eu lieu dans son voisinage.

Éric Gagnon, directeur du service d'utilisation des terres, confirme que la propriété a été re-zonée de R2B à R2C et offre une copie à M. Côté. Il explique la différence entre une dérogation et une modification de zonage. Des avis publics seulement sont faits pour une modification de zonage. Il n'y a pas de lettre aux propriétaires avoisinants.

Rita Godbout

Mme Godbout suggère une trousse de bienvenue pour les nouveaux arrivants avec de l'information additionnelle au niveau communautaire et des activités qui sont disponibles. Les gens ont manqué l'information sur la Fête de l'Acadie qui était sur Facebook. Le conseiller Gagnon mentionne que la Chambre de commerce a eu plusieurs discussions au sujet d'une trousse d'information mais il ne sait pas où le projet est rendu. Certaines informations sont disponibles mais pourraient être améliorées. La conseillère Deschênes propose répéter la tournée de la ville qui avait été organisée par le club Rotary. Elle mentionne qu'on aura éventuellement un bulletin pour la municipalité.

Le personnel municipal confirme qu'une trousse existe et que les agences immobilières ont été demandés de nous informer lorsque quelqu'un arrive de l'extérieur. Quelques troussees ont été livrées.

David Olmstead propose que le bulletin soit distribué avec l'info-weekend.

Micheline McClure

Madame McClure affirme avoir eu de la difficulté à trouver de l'information lorsqu'elle est déménagée dans la région. Elle questionne si on devrait transmettre l'information par pancartes, bulletin, troussees ou autre étant donné qu'elle ne reçoit plus le journal. Le maire la remercie de ses commentaires et lui souhaite la bienvenue.

Questions sur Facebook

Un résident de Tobique demande qu'on reconnaisse la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Le conseil prendra une décision prochainement.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Annie Deschênes/Jean Maurice Gagnon, propose la clôture de la réunion à 20 h 20. Adopté

Marcel Deschênes
Maire

Lise J. Ouellette
Greffière adjointe